

GUIDE DES FORMATIONS JURIDIQUES 2014

Réalisé par



Carrières-Juridiques.com

EMPLOI, FORMATIONS ET ACTEURS DU DROIT

LE PETIT JURISTE

FAIT PAR LES ETUDIANTS POUR LES ETUDIANTS

DROIT PUBLIC



A de nombreuses reprises, durant mes études - qui ne sont pas si lointaines, j'ai eu à répondre à cette question : « mais pourquoi tu fais du droit public, tu veux être fonctionnaire ? ». La plupart des étudiants qui se dirigeaient vers le droit des affaires « classique » ne concevaient alors pas que le droit public participait pleinement de la sphère économique et qu'il avait vocation en réalité à se développer. La création de départements de droit public au sein de cabinets d'affaires, la multiplication de cabinets « de niche », l'organisation des directions juridiques des entreprises afin de prendre en compte la dimension droit public, et l'augmentation de l'offre de formation en droit public par les Universités le démontrent.

Aujourd'hui, le droit public est davantage regardé comme relevant de la sphère du droit des affaires, au même titre que le droit de la concurrence, la propriété intellectuelle ou le droit social, que comme la voie conduisant nécessairement à exercer au sein de services publics ou des collectivités (qui demeure pour autant un débouché intéressant). Le droit public est moderne et vaste : il traite notamment des contrats de commande publique, au premier chef desquels se situent les partenariats public-privé, de la régulation (en particulier du droit de l'énergie) et de la matière immobilière (à travers le droit domanial ou de l'urbanisme). Ces sujets qui ne représentent qu'une partie du « monde » du droit public - sont au cœur de l'activité économique. Si une bonne formation généraliste en droit public est impérative, les étudiants ne doivent pas s'interdire de compléter leur formation par un cursus en droit privé ou en école de commerce.

Le juriste de droit public se doit d'être transversal, c'est-à-dire d'être sensibilisé à la sphère économique, en connaissant les concepts de droit des affaires et en ayant une culture économique et financière étendue. L'étudiant en droit public a donc de beaux jours devant lui. Car, quel que soit le contexte économique ou politique, le droit public, outre sa dimension contentieuse qui lui est inhérente, a vocation à accompagner la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques

Alexandre Gauthier
Avocat en Arbitrage & Contentieux, Droit public
Cabinet Gide Loyrette Nouel
